



République Française – Département d'Indre-et-Loire
PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL
Du vendredi 25 mars 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-cinq mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Genouph, légalement convoqué le vendredi 18 mars 2022, s'est réuni en séance publique à la mairie à la Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame SUARD Patricia, Maire.

Etaient présents : Mme SUARD Patricia, M. BRETONNEAU Pierre, Mme BOSSÉ Alice, M. ROYER Éric, Mme FORMEN Pierrette, M. BARBÉ Patrick, ~~Mme SURDON Delphine, M. DESHAIES Thibaud, Mme BERTHELOT Mathilde, M. DESCHAMPS Jérôme, Mme NEUBURGER Alice, M. SUARD Simon, Mme LETURMY Sabrina, M. DECARPENTRIE Jean-Baptiste, Mme VAYÉ Isabelle.~~

Absent(s) excusé(s) : Madame Delphine SURDON, Monsieur DESHAIES Thibaud, Madame BERTHELOT Mathilde, Monsieur DESCHAMPS Jérôme et Monsieur SUARD Simon

Procurations : 0

Secrétaire de séance : **Madame Alice BOSSÉ**

Mme SUARD Patricia, Maire de la commune de Saint-Genouph ouvre la séance à **19h00**.
 Madame le Maire précise que le déroulement du Conseil est enregistré.
 Madame le Maire donne lecture du procès-verbal de la séance du 04 février 2022.

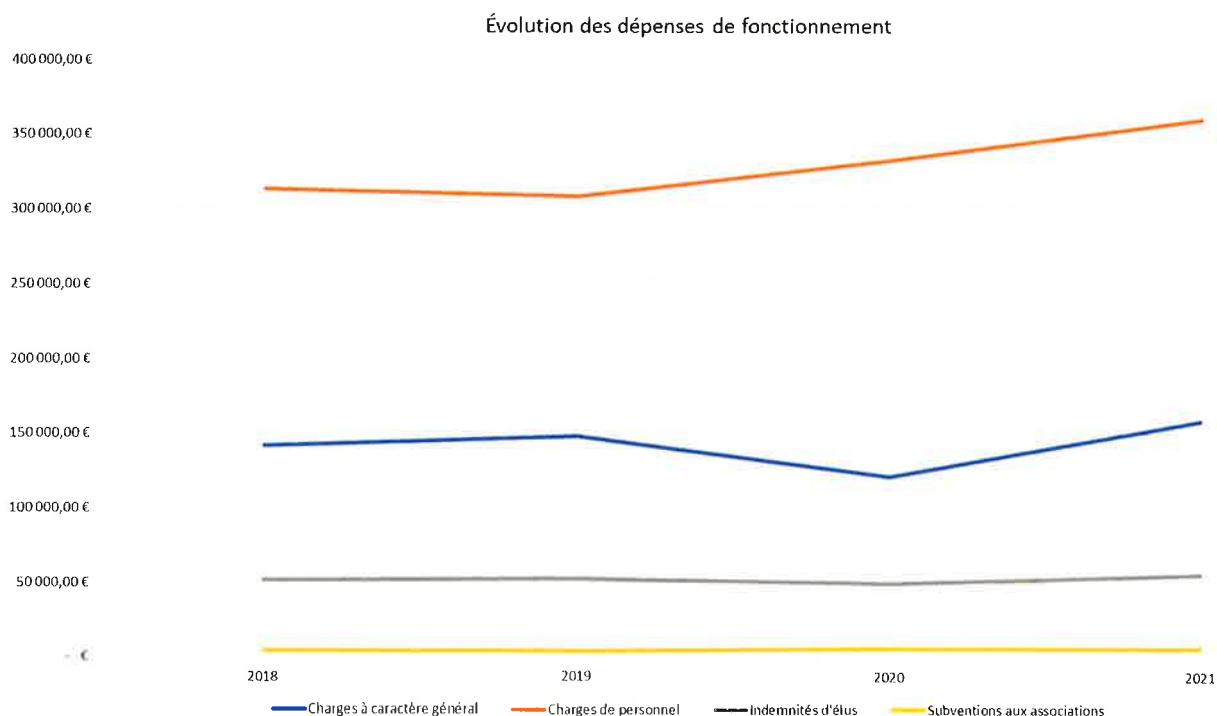
Le procès-verbal du 04 février 2022 est approuvé à l'unanimité.

Ordre du jour :

1- DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2022

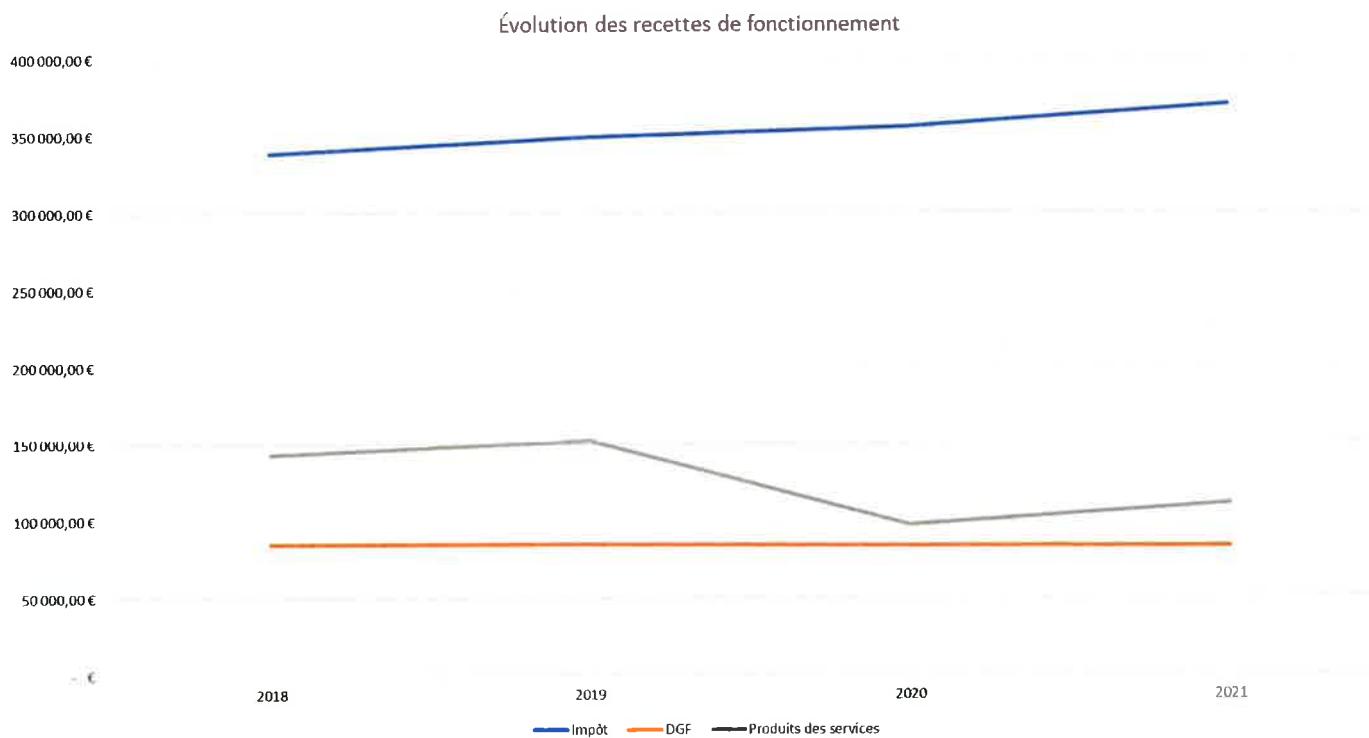
a) Investissement / fonctionnement

Madame le Maire donne la parole à Monsieur Pierre BRETONNEAU, 1^{ère} Adjoint, qui commence par présenter l'évolution des dépenses de fonctionnement.

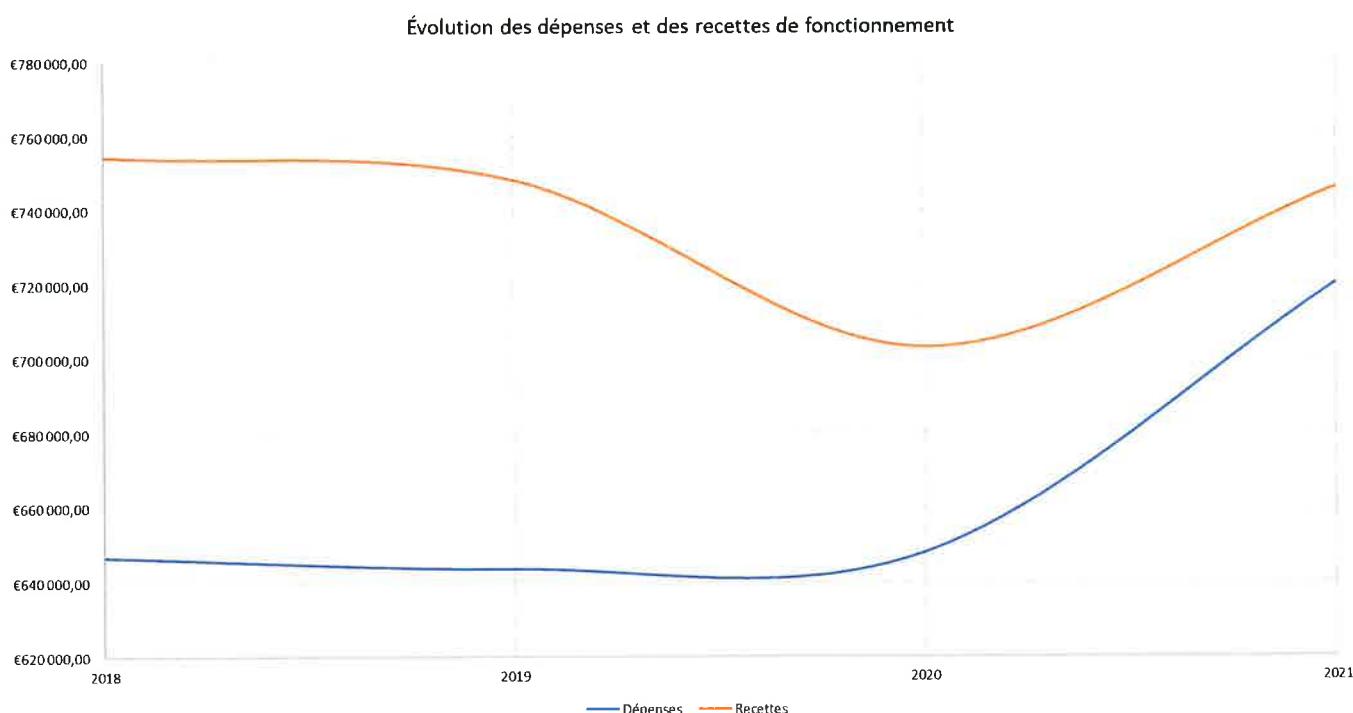


- L'évolution des charges du personnel de 2018 à 2021 : Ces dernières sont passées de 313 283€ à 360 535,78€ en quatre ans, soit une augmentation de 15,8%. En effet, la commune a dû augmenter sa masse salariale en période de crise sanitaire.
- Les charges à caractère général, ces dernières ont augmenté de 11,62% sur quatre ans, passant de 141 742€ en 2018 à 158 206,71€ en 2021.

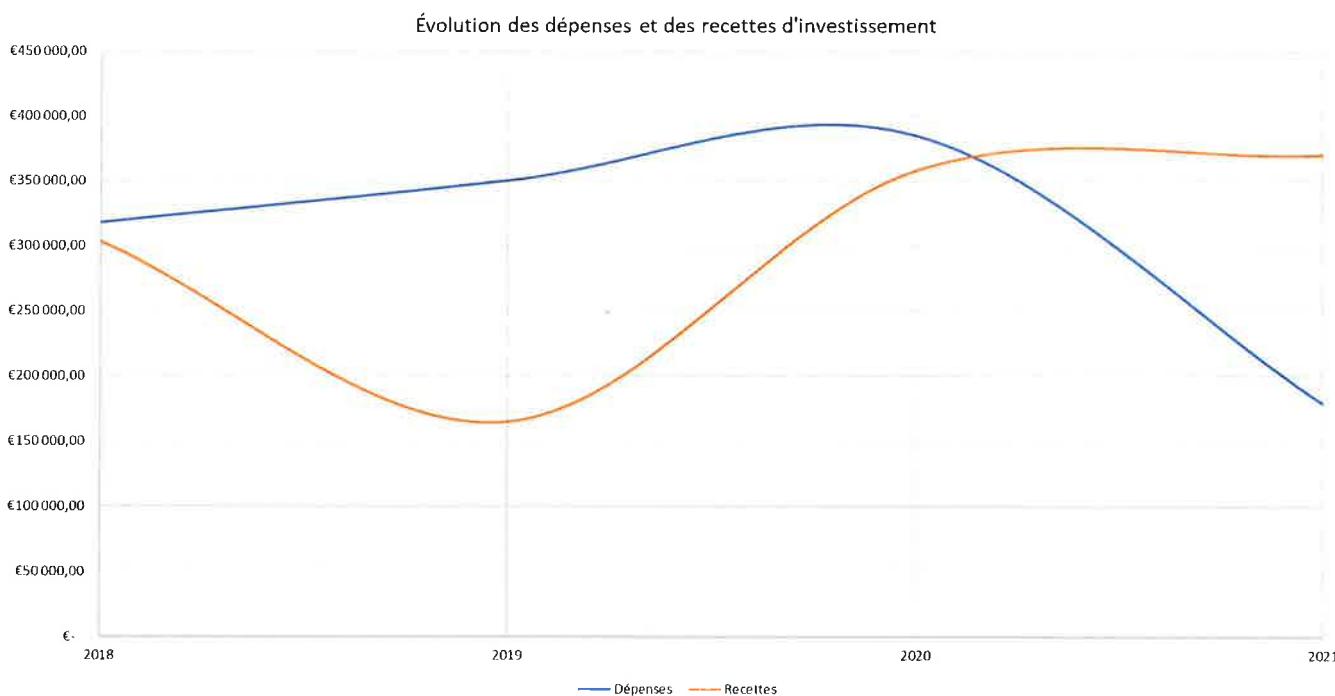
S'agissant des recettes de fonctionnement :



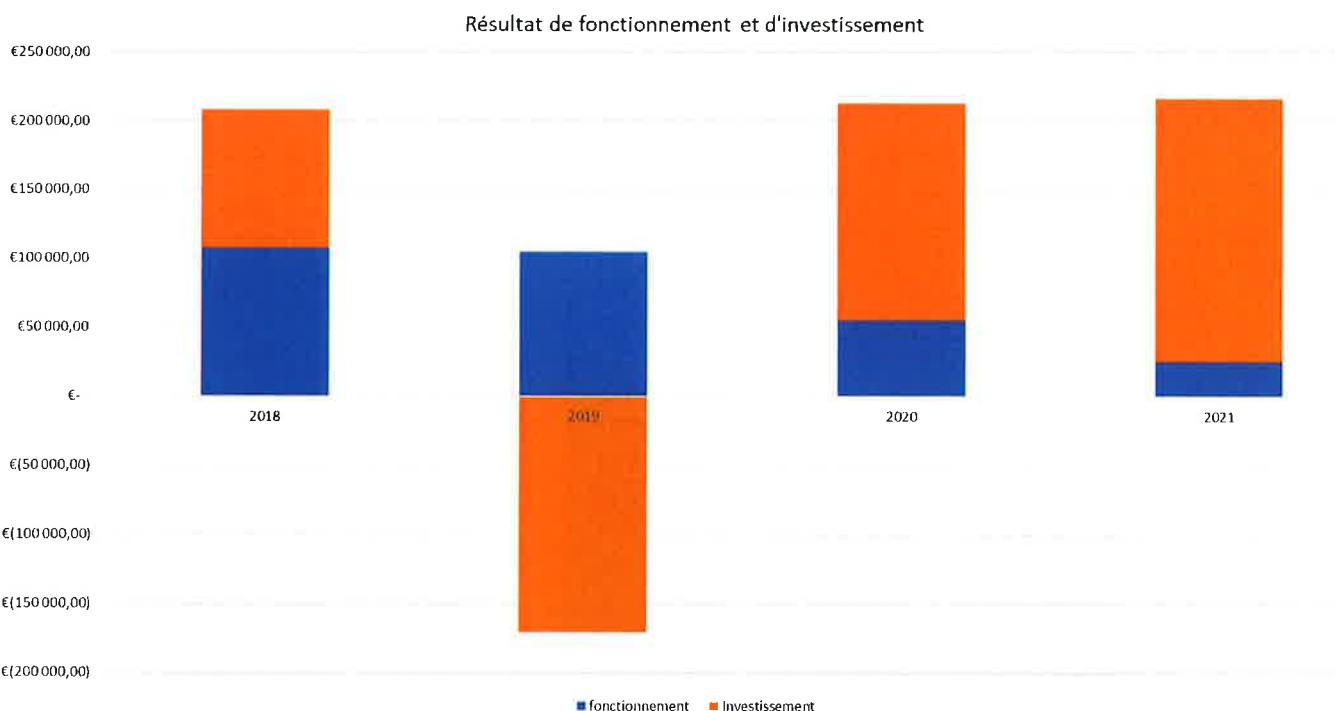
- Les recettes dues à l'impôt sont passées de 338 943€ en 2018 à 370 193€ en 2021, soit une augmentation de 9,22%.
- Concernant la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), cette dernière est passée de 85 412€ à 83 753€ sur cette même période, soit une diminution de 1,94%.
- Pour ce qui est du produit des services, on note une diminution des recettes de 22,23% notamment dû à la période de crise sanitaire.



On peut donc noter une diminution des recettes de fonctionnement contrairement aux dépenses.



Pour ce qui est des dépenses et des recettes d'investissement, l'inverse se produit. En 2018, les dépenses d'investissement étaient de 317 916,45€ alors que les recettes étaient de 303 488,45€. En 2021, les dépenses s'élèvent à 179 479,35€ et les recettes à 370 343,00€.



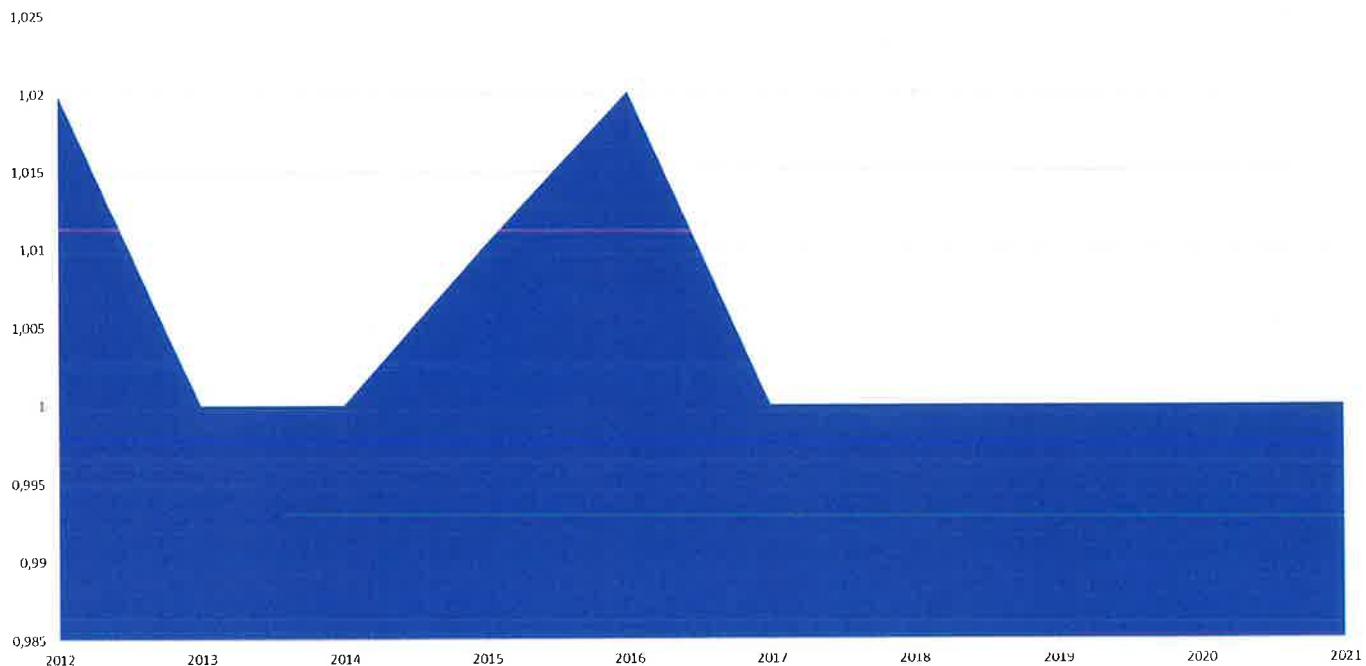
On a donc un résultat de fonctionnement pour 2021 de 21 741,62 € et un résultat d'investissement de 190 863,65€.

Pour le premier, il s'agit du résultat de l'exercice (solde entre les recettes et les dépenses de fonctionnement de l'exercice) auquel on ajoute celui de l'exercice précédent (déficit ou excédent reporté au 002) pour obtenir le résultat global ou cumulé. Pour le deuxième, c'est le solde entre les recettes et les dépenses d'investissement de l'exercice auquel on ajoute celui de l'exercice précédent.

b) Évolution du coefficient de variation proportionnelle du taux

S'agissant de l'évolution du coefficient de variation proportionnelle du taux, ce dernier n'a pas évolué depuis 2017. Ce coefficient de variation est égal au rapport entre le taux de cette taxe pour l'année d'imposition et le taux de cette même taxe pour l'année précédente.

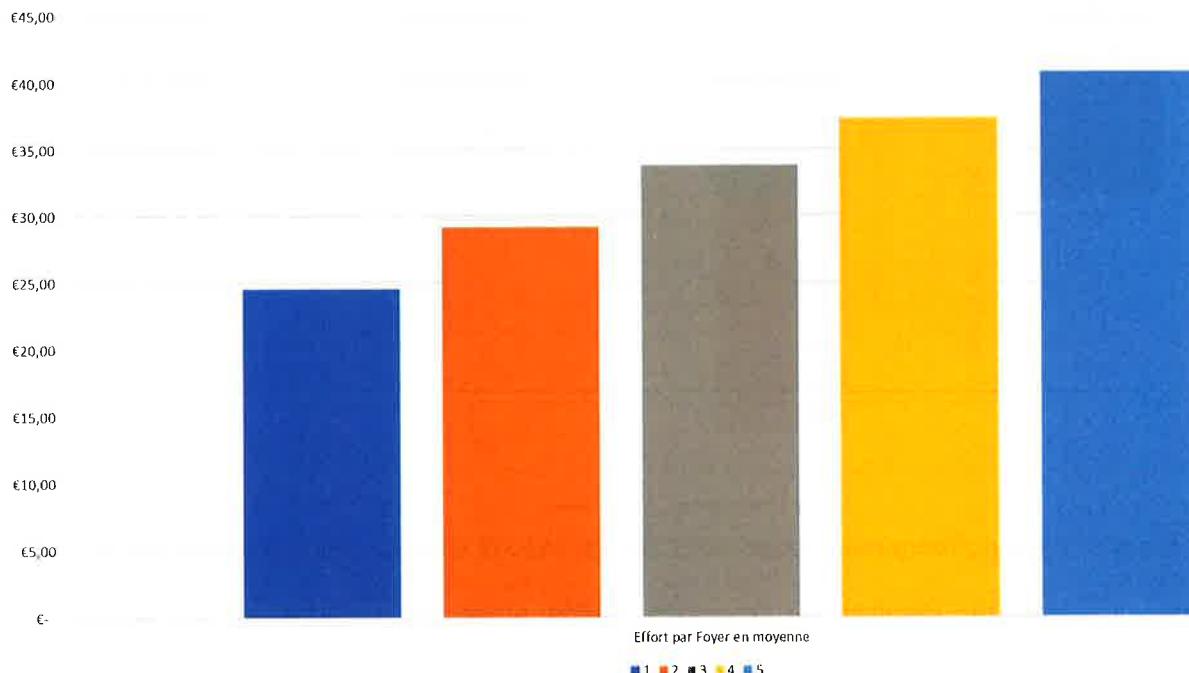
Évolution du coefficient de variation proportionnelle du taux



C'est le principal levier pour augmenter les recettes de la commune. Le coefficient de variation proportionnelle est égal au rapport entre le produit attendu des quatre impôts fonciers ou, pour les communes membres d'un EPCI à FPU (Fiscalité Propre Unique), des trois impôts fonciers et leur produit assuré.

L'Etat fixe la base de l'imposition et les communes sont libres d'appliquer ou non un taux supérieur à la base. La municipalité a effectué plusieurs simulations avec différents taux d'imposition pour voir l'impact financier que pourrait avoir une augmentation de la taxe foncière sur les recettes et les ménages de la commune.

Effort en euros en moyenne par foyer



Notre trésorier public nous a indiqué que la CAF (Capacité d'Autofinancement) de la commune est dégradée et insuffisante au vu des dépenses et recettes de la commune. Si la situation perdure, la Préfecture sera dans l'obligation d'intervenir et d'augmenter elle-même les taux d'imposition.

C'est pour cela que cinq propositions d'évolution des taux d'imposition ont été proposées, à partir desquelles les conseillers ont opté pour une augmentation de 1,014161 du taux de référence ; soit en moyenne un effort de 33,79€ par foyer (incluant l'augmentation des bases décidée par l'Etat), donc une

variation de 5,37% (dont 3,91% de bases). Ceci fera l'objet d'un vote à la prochaine séance du Conseil Municipal.

c) Budget primitif 2022

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Chapitres	Intitulé	Prévision
011	Charges à caractère général	171 909,00 €
012	Charges de personnel	350 631,00 €
014	Atténuations de produits	37 015,05 €
022	Dépenses imprévues	27 620,56 €
023	Virement à la section d'investissement	123 179,39 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	64 745,79 €
65	Autres charges de gestion courante	91 500,85 €
66	Charges financières	17 800,00 €
67	Charges exceptionnelles	1 600,00 €
68	Dotation aux amortissements et aux provisions	1 000,00 €
	TOTAL DEPENSES	893 001,64

2021 BP+DM

Rappel Prévisions	Rappel Réalisé 2021	Prévisions Budgetaire % de Variation
189 758,52 €	158 206,71 €	-15,83%
373 488,47 €	360 535,78 €	-3,73%
48 653,67 €	48 364,67 €	-31,98%
20 832,22 €	- €	25%
32 053,98 €	- €	74%
51 962,00 €	52 210,33 €	20%
82 750,72 €	80 889,26 €	-10%
21 500,00 €	19 589,31 €	-21%
1 600,00 €	76,89 €	0%
1 000,00 €	235,84 €	0%
	833 099,58	720 188,89
		0,71%

RECETTES

Chapitres	Intitulé	Prévision
002	Excédent antérieur reporté	147 511,12
013	Atténuations de charges	1 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	64 745,79
70	Produits des services	99 330,24
73	Impôts et taxes	431 474,00
74	Dotations et participations	136 740,60
75	Autres produits de gestion courante	10 557,12
76	Produits financiers	-
77	Produits exceptionnels	1 000,00
78	Rapprises sur Amortissements et provisions	633,68
	TOTAL RECETTES	893 001,64

2021 BP+DM

Rappel Prévisions	Rappel Réalisé 2021	Prévisions Budgetaire % de Variation
121 769,50 €	- €	17%
6 000,00 €	6 979,67 €	-500%
- €	- €	-
106 169,24 €	111 334,00 €	-7%
413 030,23 €	426 106,07 €	4%
165 484,10 €	160 404,81 €	-21%
10 536,96 €	10 721,85 €	0%
- €	- €	0%
7 556,65 €	18 033,65 €	-656%
2 547,90 €	2 130,06 €	-302%
	833 099,58	745 930,51
		6,71%

Déférence à affecter -0,00

résultat 2021 25 741,62 €
report N-1 121 769,50 €
résultat net N 147 511,12 €
(1068) pour 2022 0,00 €
A 002 147 511,12 €

INVESTISSEMENT - RECAPITUALTIF

DEPENSES

Chapitres et opération	Intitulé	Restes à réaliser	Nouvelle proposition	Total	Rappel Prévisions 2021	Rappel Réalisé 2021
	NON AFFECTE	- €	218 948,72 €	218 948,72 €	182 834,02 €	140 401,53 €
10	BATIMENTS COMMUNAUX	37 790,00 €	11 955,00 €	49 745,00 €	37 790,00 €	- €
11	SALLE POLYVALENTE	- €	- €	- €	- €	- €
12	EGLISE	- €	600,00 €	600,00 €	- €	- €
13	CIMETIERE	4 551,60 €	5 364,00 €	9 915,60 €	11 415,60 €	1 500,00 €
14	ACQUISITION DE BIENS COMMUNAUX	- €	- €	- €	15 000,00 €	158,00 €
20	MATERIELS - MOBILIERS	- €	8 241,20 €	8 241,20 €	7 818,00 €	6 388,14 €
30	GROUPE SCOLAIRE	189 744,29 €	383 122,27 €	572 866,56 €	210 695,07 €	20 950,78 €
40	COMPETENCES TRANSFEREES TMVL	- €	9 250,00 €	9 250,00 €	9 250,00 €	- €
50	ESPACES VERTS	- €	- €	- €	632,00 €	631,51 €
60	POLE SPORTIF	10 205,12 €	- €	10 205,12 €	19 654,51 €	9 449,39 €
	TOTAL DEPENSES	242 291,01 €	637 481,19 €	879 772,20 €	495 089,20 €	179 479,35 €

RECETTES

Chapitres et opération	Intitulé	Restes à réaliser	Nouvelle proposition	Total	Rappel Prévisions 2021	Rappel Réalisé 2021
	NON AFFECTE	- €	737 690,76 €	737 690,76 €	359 491,20 €	332 987,00 €
10	BATIMENTS COMMUNAUX	3 098,00 €	24 765,84 €	27 863,84 €	3 098,00 €	- €
11	SALLE POLYVALENTE	- €	- €	- €	- €	- €
12	EGLISE	- €	- €	- €	- €	- €
13	CIMETIERE	- €	- €	- €	- €	- €
14	ACQUISITION DE BIENS COMMUNAUX	- €	- €	- €	- €	- €
20	MATERIELS - MOBILIERS	- €	2 424,00 €	2 424,00 €	- €	- €
30	GROUPE SCOLAIRE	87 164,00 €	16 629,60 €	103 793,60 €	124 500,00 €	37 356,00 €
40	COMPETENCES TRANSFEREES TMVL	- €	- €	- €	- €	- €
50	ESPACES VERTS	- €	- €	- €	- €	- €
60	POLE SPORTIF	8 000,00 €	- €	8 000,00 €	8 000,00 €	- €
	TOTAL RECETTES	98 262,00 €	781 510,20 €	879 772,20 €	495 089,20 €	370 343,00 €
	Reste à affecter en investissement	-144 029,01	144 029,01	-0,00	résultat 2021 190 863,65 €	
					report N-1 -27 070,71 €	
					résultat net N 163 792,94 €	
					(1068) pour 2022 0,00 €	

INVESTISSEMENT :

- Op. 10 Bâtiments communaux

Dépenses

OPERATION 10	BATIMENTS COMMUNAUX	RESTES A REALISER	NOUVELLE PROPOSITION	TOTAL
21318	SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL (HUISSERIES ET VOLETS)	29 970,00	955,00	30 925,00
21318	PEINTURE FACADE	7 820,00		7 820,00
21318	PEINTURE INTÉRIEUR EN RÉGIE	-	-	-
21318	ERP BATIMENT PUBLICS		11 000,00	11 000,00
	TOTAL DEPENSES	37 790,00	11 955,00	49 745,00

Recettes

OPERATION 10	BATIMENTS COMMUNAUX	RESTES A REALISER	NOUVELLE PROPOSITION	TOTAL
1321	DETR EJ 2103526055	-	12 459,84	12 459,84
1323	CD37	-	12 306,00	12 306,00
13251	TMVL MUTATION ENERGETIQUE	3 098,00	-	3 098,00
	TOTAL RECETTES	3 098,00	24 765,84	27 863,84

- Op.12 Eglise

Dépenses

OPERATION 12	EGLISE	RESTES A REALISER	NOUVELLE PROPOSITION	TOTAL
21318	COFFRET ELECTRIQUE	-	600,00	600,00
	TOTAL DEPENSES		600,00	600,00

Recettes

OPERATION 12	EGLISE	RESTES A REALISER	NOUVELLE PROPOSITION	TOTAL
	TOTAL RECETTES			0,00

- Op.13 Cimetière

Dépenses

OPERATION 13	CIMETIERE	RESTES A REALISER	NOUVELLE PROPOSITION	TOTAL
2116	TRAVAUX ERP ANCIEN CIMETIERE	4 551,60	-	4 551,60
2116	TRAVAUX ERP NOUVEAU CIMETIERE	-	5 364,00	5 364,00
	TOTAL DEPENSES	4 551,60	5 364,00	9 915,60

Recettes

OPERATION 13	CIMETIERE	RESTES A REALISER	NOUVELLE PROPOSITION	TOTAL
	TOTAL RECETTES			0,00

- Op.20 – Matériels et mobiliers

Dépenses

OPERATION 20	MATERIELS ET MOBILIERS	RESTES A REALISER	NOUVELLE PROPOSITION	TOTAL
2183	DELIBERATION 25% DEPENSES AUTORISEES	-	-	-
2183	ONDULEUR MAIRIE		650,00	650,00
2051	CESSION DE DROIT BERGER LEVRAULT		2 818,00	2 818,00
2051	TRANS PREF DEMAT ACTES		2 473,20	2 473,20
2188	SONORISATION ANIMATIONS		350,00	350,00
2184	TABOURET BAS ECOLE MATERNELLE		200,00	200,00
2184	SIEGE ERGONOMIQUE ET REPOSE PIED		1 750,00	1 750,00
	TOTAL DEPENSES		8 241,20	8 241,20

Recettes

OPERATION 20	MATERIELS ET MOBILIERS	RESTES A REALISER	NOUVELLE PROPOSITION	TOTAL
1321	ETAT FRANCE RELANCE		2 424,00	2 424,00
	TOTAL RECETTES		2 424,00	2 424,00

- Op.30 Groupement scolaire

Dépenses

OPERATION 30	GROUPEMENT SCOLAIRE	RESTES A REALISER	NOUVELLE PROPOSITION	TOTAL
21312	SALLE MULTIFONCTION	18 9275,33	35 2524,67	541 800,00
21312	HONORAIRES ET INTERVENTION DIAGNOSTIQUE	-	30 000,00	30 000,00
2188	CAPTEURS CO2	-	597,60	597,60
2188	ASPIRATEURS	468,96	-	468,96
	TOTAL DEPENSES	189 744,29	383 122,27	572 866,56

Recettes

OPERATION 30	GROUPEMENT SCOLAIRE	RESTES A REALISER	NOUVELLE PROPOSITION	TOTAL
1323	FDSR	87 164,00	-	87 164,00
1321	SUBVENTION ETAT CAPTEURS CO2		597,60	597,60
1321	DETR 2022 (en cours de demande)	-	-	-
13251	FDC DROIT COMMUN TMVL	-	16 032,00	16 032,00
	TOTAL RECETTES	87 164,00	16 629,60	103 793,60

- Op. 40 Compétences transférées à TMVL

Dépenses

OPERATION 40	COMPETENCES TRANSFEREES TMVL	RESTES A REALISER	NOUVELLE PROPOSITION	TOTAL
2041512	VOIRIE COMMUNALE 2021 COMPLEMENTAIRE SOIT 25% DE 18 500€ HT	-	4 625,00	4 625,00
2041512	VOIRIE COMMUNALE 2022 COMPLEMENTAIRE SOIT 25% DE 18 500€ HT SI BESOIN	-	4 625,00	4 625,00
	TOTAL DEPENSES		9 250,00	9 250,00

Recettes

OPERATION 40	COMPETENCES TRANSFEREES TMVL	RESTES A REALISER	NOUVELLE PROPOSITION	TOTAL
	TOTAL RECETTES			0,00

- Op. 60 Pôle sportif

Dépenses

OPERATION 50	ESPACES VERTS	RESTES A REALISER	NOUVELLE PROPOSITION	TOTAL
2188	TERRAIN DE BICROSS	10 205,12	-	10 205,12
	TOTAL DEPENSES	10 205,12		10 205,12

Recettes

OPERATION 50	ESPACES VERTS	RESTES A REALISER	NOUVELLE PROPOSITION	TOTAL
	SUBVENTION G2X	8 000,00	-	8 000,00
	TOTAL RECETTES	8 000,00		8 000,00

2 – INFORMATIONS DIVERSES

Madame le Maire : Relance les conseillers concernant la tenue des bureaux de vote pour les élections présidentielles et législatives. Des créneaux restent encore vacants. Rappelle que les horaires d'ouverture des bureaux de vote pour l'élection présidentielle sont de 8h00 à 19h00.

Monsieur Pierre BRETONNEAU : Informe le Conseil Municipal qu'il est toujours possible de faire un don à l'Ukraine via le CCAS de la commune.

Monsieur Éric ROYER : Annonce aux élus que tous les dons récoltés lors de la manifestation pour l'Ukraine en date du 8 mars dernier ont été donnés à la protection civile. Le nombre de dons était si important que la protection civile n'acceptait plus les denrées alimentaires et même les vêtements et les couvertures qui ont été apportés à l'antenne située au Géant de La Riche.

La municipalité remercie les génulphiens pour leur générosité.

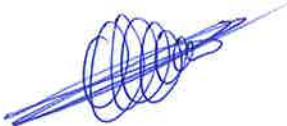
Madame Alice BOSSÉ : Explique que des plaintes concernant le comportement des enfants lors du service du repas du midi sont remontées en mairie. Elle s'est donc rendu à la cantine pendant le service pour constater ces dires. La majorité des problèmes de comportement provient des enfants les plus jeunes.

Il n'y a que deux personnes pour assurer le service à la cantine car deux employées communales sont en arrêt maladie, ce qui rend la tâche plus compliquée pour le personnel restant.

Madame BOSSÉ propose aux membres du Conseil Municipal de rendre plus fréquent ces visites inopinées et d'établir un planning afin de répartir les jours de contrôle entre conseillers.

L'ordre du jour étant épuisé, **la séance est levée à 21h**
La prochaine séance sera le vendredi 8 avril à 19h00.

Le secrétaire,
Alice BOSSÉ



Le Maire,
Patricia SUARD

